



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
14 juillet 2008  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2008**

8-12 septembre 2008, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Questions financières, administratives et budgétaires**

**Information sur les dépenses engagées par le système  
des Nations Unies au titre de la coopération technique  
en 2007**

*Résumé*

On trouvera dans le présent rapport sur les aspects financiers de la coopération technique menée par le système des Nations Unies un récapitulatif des dépenses engagées et des contributions reçues au titre de l'exercice 2007. La coopération technique dont il est question est celle du PNUD, du FNUAP, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres institutions spécialisées, fonds et programmes.

Aux fins du présent rapport, le montant de l'assistance au titre de la coopération technique correspond à la somme des dépenses engagées pour exécuter les programmes sur le terrain, qui comprennent le service de gestion générale dans le cas du PNUD, mais pas nécessairement dans le cas d'autres organismes tels que le PAM. La Banque mondiale (Association internationale de développement) est exclue de cette définition de la coopération technique, ses contributions étant considérées comme une assistance autonome, sans élément de libéralité, qui vise essentiellement à promouvoir les aspects « immatériels » du développement. Toutefois, la Banque mondiale propose une catégorie d'assistance analogue, expressément axée sur l'appui à ses programmes et projets de grande ampleur. Un récapitulatif détaillé de ces programmes et projets est présenté au tableau 23 de l'additif au rapport.

L'analyse ci-après s'appuie sur les données présentées à la fin du rapport et dans l'additif (DP/2008/40/Add.1).

*Éléments de décision*

Le Conseil d'administration est invité à prendre note du présent rapport.



## I. Aperçu

1. La réalisation des huit objectifs du Millénaire pour le développement est l'une des principales orientations des activités de toutes les entités du système des Nations Unies. En 2007, les dépenses de coopération technique entre le système (Groupe de la Banque mondiale non compris) et les pays bénéficiant de programmes, dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, se sont élevées à 13 milliards de dollars. Ce montant représente une augmentation de 6,5 % par rapport au montant de 12,2 milliards de dollars enregistré l'année précédente. Le récapitulatif des dépenses et contributions au titre de la coopération technique sur la période de cinq ans allant de 2003 à 2007 met en évidence les tendances sur plusieurs années.

2. Les agents d'exécution et les institutions spécialisées ont fait état d'une augmentation de 14 % des dépenses, de 3,1 milliards de dollars en 2006 à 3,5 milliards de dollars en 2007. Le PNUD a enregistré un fléchissement de 4,5 %, de 4 milliards de dollars en 2006 à 3,9 milliards de dollars en 2007. Le PAM a fait état d'une augmentation de 3,3 %, l'assistance technique étant passée de 2,7 milliards de dollars en 2006 à 2,8 milliards de dollars en 2007. L'UNICEF a signalé une augmentation de 18,2 %, de 2,1 milliards de dollars en 2006 à 2,4 milliards de dollars en 2007. Le FNUAP, enfin, a fait état d'une augmentation de 21,8 %, de 392,1 millions de dollars en 2006 à 477,8 millions de dollars en 2007. Les figures 1 et 2 présentent l'analyse de la croissance sur cinq ans des dépenses de coopération technique engagées par les institutions, fonds et programmes.

3. En 2007, l'aide de la Banque mondiale/IDA aux pays en développement s'est chiffrée à 227,2 millions de dollars, soit une augmentation de 40 % par rapport au montant de 162,3 millions de dollars enregistré en 2006, due à un accroissement des sommes allouées aux pays. En 1998, la Banque mondiale/IDA a décidé de cesser d'établir des statistiques sur les dépenses consacrées aux activités de coopération technique. Depuis lors, les données récapitulatives présentées portent sur une combinaison de prêts et de dons liés à l'aide, précédant ou accompagnant des programmes ou projets de grande ampleur.

Figure 1

### Évolution pour la période 2003-2007 du montant total des dépenses engagées par le système des Nations Unies au titre de la coopération technique

(En millions de dollars)

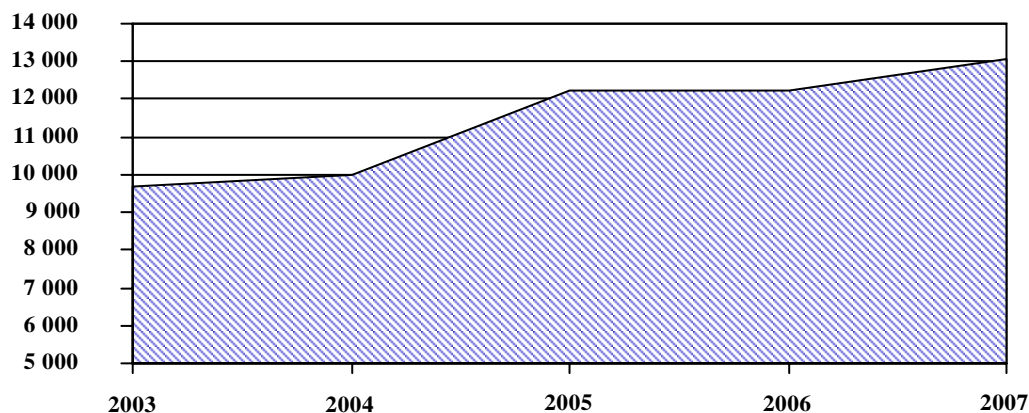
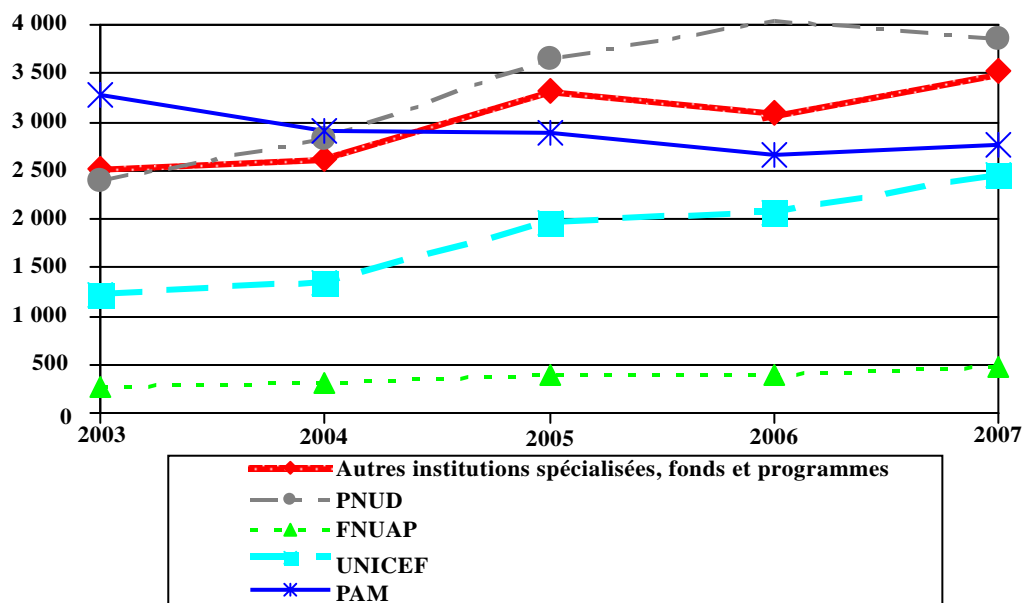


Figure 2  
**Dépenses engagées par le système des Nations Unies au titre  
 de la coopération technique sur la période 2003-2007 :  
 présentation par organisme**

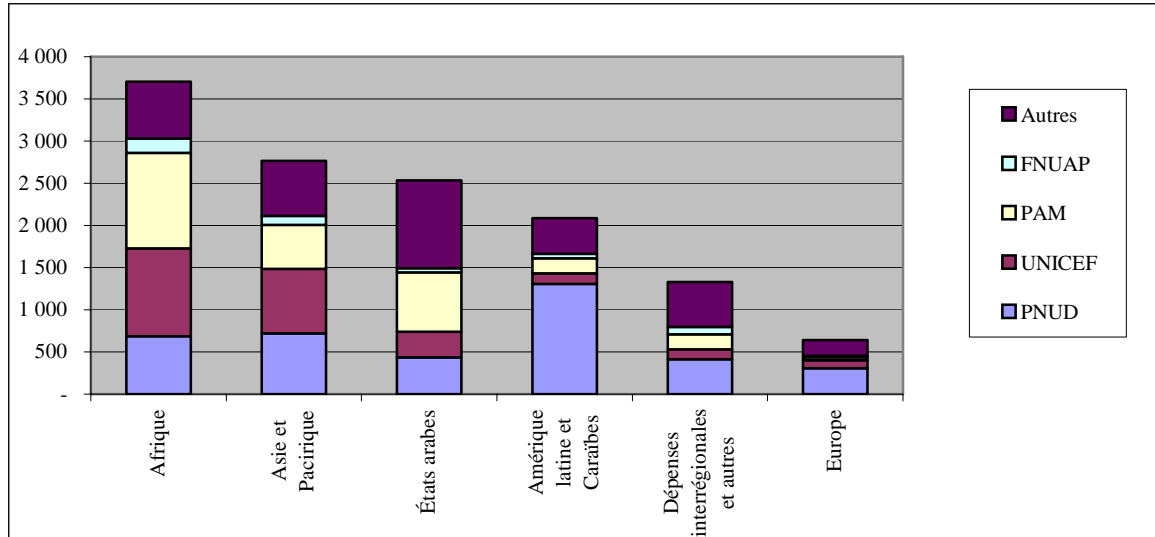
(En millions de dollars)



4. En 2007, le montant total des dépenses engagées au titre de la coopération technique a été de 13 milliards de dollars. La part du PNUD correspondant aux ressources centrales et aux fonds qu'il administre s'est élevée à 3,9 milliards de dollars, soit 29 % du total des dépenses. Pour la même année, le PAM a déclaré une part de 2,7 milliards de dollars, soit 21 %, l'UNICEF, une part de 2,4 milliards de dollars, soit 19 %, et le FNUAP, une part de 478 millions de dollars, soit 4 %. Le solde combiné des autres institutions spécialisées, fonds et programmes s'est établi à 3,5 milliards de dollars, soit 27 % du total environ.

Figure 3  
**Dépenses engagées par le système des Nations Unies au titre  
 de la coopération technique en 2007 : répartition géographique**

(En millions de dollars)

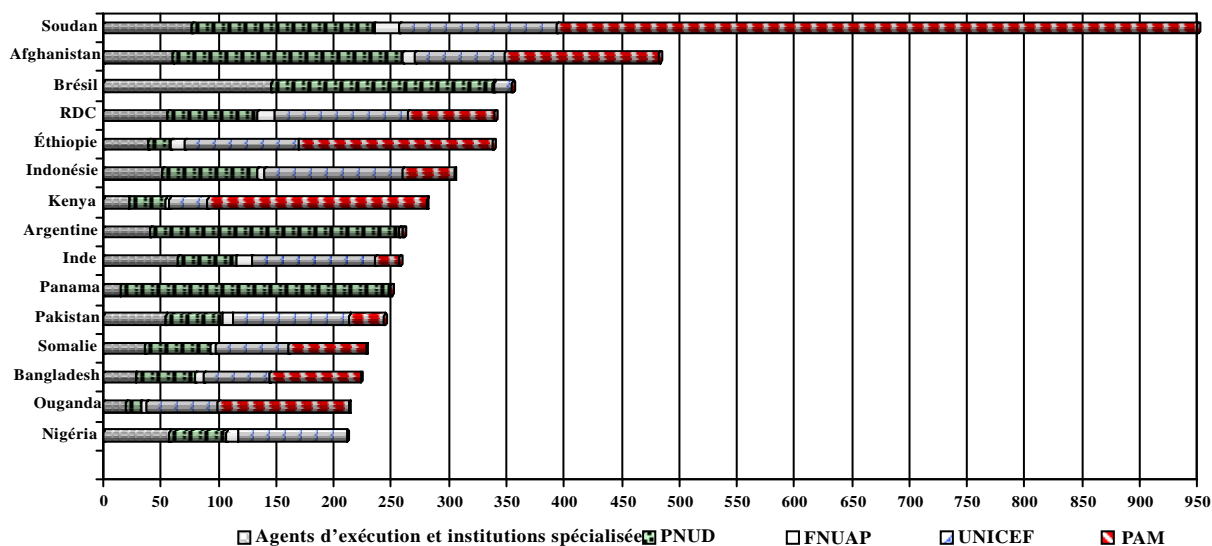


5. Comme le montre la figure 3 ci-dessus, les dépenses engagées au titre de la coopération technique ont été réparties comme suit entre les cinq grandes régions : Afrique – 3,7 milliards de dollars, soit 28 %; Asie et Pacifique – 2,8 milliards de dollars, soit 21 %; États arabes – 2,5 milliards de dollars, soit 19 %; Amérique latine et Caraïbes – 2,1 milliards de dollars environ, soit 16 %; Europe – 600 millions de dollars, soit 5 %; initiatives interrégionales, mondiales et autres – 1,3 milliard de dollars, soit 11 %.

6. Les trois principaux pays bénéficiaires ont été le Soudan, avec 982,7 millions de dollars au total, l’Afghanistan, avec 482,2 millions de dollars et le Brésil, avec 354,4 millions de dollars. Le montant cumulé pour ces pays s’élève à 1,8 milliard de dollars, soit 14 % des 13 milliards de dollars. La République démocratique du Congo et l’Éthiopie figuraient parmi les cinq principaux pays bénéficiaires, avec 340,3 millions de dollars et 337,9 millions de dollars respectivement. La figure 4 montre les 15 premiers pays bénéficiaires de la coopération technique, dans l’ordre des montants alloués.

Figure 4  
**Quinze premiers pays bénéficiaires de l'assistance technique  
 du système des Nations Unies en 2007**

(En millions de dollars)



7. Les institutions spécialisées, les fonds et les programmes des Nations Unies ont continué de faciliter l'aide au développement dans les pays bénéficiant de programmes. En 2007, le montant des dépenses au titre de l'assistance technique fournie par les fonds et les programmes a augmenté de 6,5 % par rapport à 2006, passant de 12,2 milliards de dollars à 13 milliards de dollars. L'UNICEF a consacré 2,4 milliards de dollars à l'appui de services et de programmes en faveur des enfants; le PAM a engagé 2,7 milliards de dollars pour faciliter l'aide alimentaire; le FNUAP, se conformant à son mandat, a fait porter ses efforts sur les projets et programmes en matière de population, pour un montant total de 477,8 millions de dollars. Le PNUD, enfin, a consacré 3,9 milliards de dollars en tout à l'assistance technique, en puisant dans ses ressources centrales (2,8 milliards de dollars) et dans les fonds qu'il administre (1,1 milliard de dollars).

8. La répartition des dépenses entre les secteurs s'est faite dans l'ordre suivant, compte tenu des priorités établies : 3,2 milliards de dollars pour l'aide humanitaire (25 %), quelque 2,3 milliards de dollars pour la santé (18 %), à peine moins de 2,3 milliards de dollars pour le développement général (17 %), 1 milliard de dollars pour l'éducation (8 %) et 647 millions de dollars pour l'agriculture, les forêts et la pêche (5 %). Les dépenses consacrées à ces cinq secteurs se sont élevées à 9,5 milliards de dollars au total, soit 73 % du montant global alloué à la coopération technique. Le solde d'environ 3,5 milliards de dollars (27 %) a quant à lui été réparti entre 15 secteurs.

## **II. Analyse de la coopération technique par organisme**

### **A. Autres institutions spécialisées, fonds et programmes**

9. Les dépenses financées au moyen des budgets ordinaires sont passées de 380,3 millions de dollars en 2006 à 470,8 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de près de 24 %. Les dépenses financées au moyen des ressources extrabudgétaires, autres que celles du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM, sont quant à elles passées de 2,7 milliards de dollars en 2006 à 3 milliards de dollars en 2007, soit une augmentation de 13 %. Confondues, les dépenses des deux catégories ont augmenté de 14 % environ.

10. Le Soudan a continué de recevoir la plus forte proportion des ressources fournies par le groupe des autres institutions spécialisées, fonds et programmes. Le montant total des dépenses consacrées à ce pays au titre de la coopération technique s'est élevé à 76,9 millions de dollars sur les 3,5 milliards de dollars disponibles, soit 2 % environ. L'Inde et le Guatemala faisaient également partie des principaux bénéficiaires, avec des montants respectifs de 64,9 et 64,1 millions de dollars. L'Iraq et l'Afghanistan ont quant à eux reçu 123,5 millions de dollars en tout. Ensemble, les cinq principaux pays bénéficiaires ont reçu 329,4 millions de dollars, soit 9 % du montant global disponible.

11. Les contributions versées au système des Nations Unies en vue d'une assistance technique acheminée par les institutions spécialisées, les fonds et les programmes ont augmenté globalement, passant de 3,5 milliards de dollars en 2006 à 4,1 milliards de dollars en 2007, soit une hausse de 18 % en valeur nette. Cette somme a été répartie entre les deux grandes catégories retenues pour les contributions (contributions bilatérales et multilatérales). Les contributions bilatérales sont passées de 2,3 milliards de dollars à 3 milliards de dollars en 2007, soit une augmentation de 33 %. À l'intérieur de cette catégorie, les pays ou territoires ont reçu 2,2 milliards de dollars au total, soit une augmentation de 30 % par rapport au montant de 1,7 milliard de dollars reçu en 2006; les organisations non gouvernementales ont reçu 437 millions de dollars, soit une augmentation de 126 % par rapport au montant de 193,6 millions de dollars reçu en 2006. En revanche, les contributions « autofinancées » (unilatérales) se sont montées à 348,9 millions de dollars, soit une baisse de 1 % par rapport à 2006 (351 millions de dollars).

12. Les contributions multilatérales ont diminué de 11,6 %, passant de 1,2 milliard de dollars en 2006 à 1 milliard de dollars en 2007. Dans cette catégorie, les contributions versées aux organismes des Nations Unies ont atteint 523,8 millions de dollars, soit une augmentation de 80 % par rapport au montant de 291,2 millions de dollars enregistré en 2006. En revanche, les contributions non destinées au système des Nations Unies ont baissé de 41 %, passant de 912,6 millions de dollars en 2006 à 540,4 millions de dollars en 2007.

### **B. Programme des Nations Unies pour le développement**

13. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a pour mission d'aider les pays à progresser plus rapidement sur la voie du développement humain afin d'éliminer la pauvreté au moyen du développement, d'une croissance économique équitable et soutenue et du renforcement des capacités. Toutes ses

activités en matière de conseils pratiques, d'assistance technique, et de sensibilisation et sa contribution au renforcement de la cohérence en matière de financement du développement dans le monde doivent donc tendre vers un même résultat, à savoir améliorer véritablement les conditions de vie de la population et accroître les choix et possibilités qui s'offrent à elle. Depuis les années 90, le PNUD prône cette vision intégrée du développement humain et utilise les rapports mondiaux sur la question comme outils majeurs de sensibilisation. Le concept d'émancipation économique et sociale de l'être humain est au cœur de la démarche axée sur le développement humain. Il ne s'agit pas uniquement de revenus, mais aussi d'accès à l'éducation et aux soins de santé, de liberté d'expression, d'état de droit, de respect de la diversité, de protection contre la violence et de préservation de l'environnement, autant d'éléments essentiels du développement et du bien-être des hommes et des femmes.

14. À la demande des gouvernements, le PNUD s'emploie à renforcer les capacités nationales dans quatre domaines où il est particulièrement compétent, et qui correspondent aux valeurs et objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, à savoir l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, la gouvernance démocratique, la prévention des crises et le relèvement, et l'environnement et le développement durable.

15. Le montant des dépenses au titre de l'exécution des programmes du PNUD est passé de 1,7 milliard de dollars en 2003 à 2 milliards de dollars en 2004, puis à 2,5 milliards de dollars en 2005 et 2,8 milliards de dollars en 2006 et 2007. Les dépenses financées par prélèvement sur les ressources centrales et les fonds administrés se sont chiffrées à 3,9 milliards de dollars en 2007, ce qui représente une diminution de 4,5 % par rapport au montant enregistré en 2006 (4 milliards de dollars). Celles financées au moyen des ressources ordinaires ont augmenté de 1 % par rapport à 2006, passant de 532,6 millions de dollars à 536,7 millions de dollars. La participation des tiers aux coûts a progressé de 15,6 %, passant de 842,7 millions de dollars en 2006 à 974 millions de dollars en 2007.

16. Le montant des contributions volontaires est passé de 916,3 millions de dollars en 2006 à 1,1 milliard de dollars en 2007, soit une augmentation de 21 %. L'analyse de son évolution depuis 2003 indique une progression constante : 762,4 millions de dollars en 2003, 833,4 millions de dollars en 2004 et 914,5 millions de dollars en 2005. Le montant perçu en 2007 a été le plus élevé des cinq dernières années.

### **C. Programme alimentaire mondial**

17. Le montant des dépenses du Programme alimentaire mondial (PAM) au titre de la coopération technique est passé de 2,7 milliards de dollars en 2006 à 2,8 milliards de dollars en 2007, soit une augmentation de 3,3 %. De 2003 à 2007, l'évolution a été la suivante : 3,3 milliards, 2,9 milliards, 2,9 milliards, 2,7 milliards et 2,8 milliards.

18. Le PAM a consacré la majeure partie de ses ressources à l'aide humanitaire. Ainsi, en 2007, il a alloué un montant de 1,6 milliard de dollars (60 % de ses ressources) à ce secteur. Dans la région de l'Afrique, un montant de 646,4 millions de dollars, soit 23 % des dépenses du PAM, a été alloué à cinq pays : 190,3 millions de dollars au Kenya, 168,9 millions de dollars à l'Éthiopie, 113,1 millions de dollars

à l'Ouganda, 97,9 millions de dollars au Zimbabwe et 76,2 millions de dollars à la République démocratique du Congo. La région de l'Asie et du Pacifique s'est trouvée au deuxième rang des bénéficiaires avec 133,7 millions de dollars pour l'Afghanistan, 79,4 millions de dollars pour le Bangladesh, 45 millions de dollars pour l'Indonésie, 43 millions de dollars pour Sri Lanka et 39,7 millions de dollars pour la Thaïlande.

19. Le montant des contributions volontaires versées au PAM pour 2007 s'est élevé à 2,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 4 % par rapport au montant de 2,7 milliards de dollars enregistré pour 2006. Exception faite de l'année 2004 pour laquelle on a noté une baisse de 1,9 million de dollars, les contributions ont augmenté de façon continue, comme l'indiquent les chiffres suivants : 2,5 milliards de dollars en 2003, 2,6 milliards en 2005, 2,7 milliards en 2006 et 2,8 milliards en 2007.

#### **D. Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

20. Le montant des dépenses du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au titre de la coopération technique est passé de 2,1 milliards de dollars en 2006 à 2,4 milliards de dollars en 2007, soit une hausse de 18 %. De 2003 à 2007, sa participation à la coopération technique a progressé de 1,2 milliard de dollars en 2003 à 2,4 milliards de dollars en 2007. Pour plus de détails, on se reportera au tableau 14 du document DP/2008/40/Add.1. Pour la cinquième année consécutive, l'UNICEF a dépassé la barre du milliard de dollars. 692,9 millions de dollars ont été affectés au secteur humanitaire, 640,3 millions de dollars, au secteur de la santé et 529,8 millions de dollars aux activités de développement en général. En 2007, ces trois secteurs ont bénéficié d'un montant global de 1,9 milliard de dollars, soit 76 % des fonds consacrés aux activités de l'UNICEF.

21. En 2007, la coopération technique de l'UNICEF avec l'Afrique s'est chiffrée à 1 milliard de dollars, soit 41 % du total de ses dépenses dans ce domaine. Les cinq principaux pays bénéficiaires ont été la République démocratique du Congo avec 115,8 millions de dollars, l'Éthiopie avec 98,1 millions de dollars, le Nigéria avec 94,7 millions de dollars, l'Ouganda avec 61,7 millions de dollars et l'Angola avec 51,7 millions de dollars. La région de l'Asie et du Pacifique a occupé le deuxième rang avec 686,2 millions de dollars, soit 28 % du total des dépenses de coopération technique. Dans cette région, les cinq principaux pays bénéficiaires ont été l'Indonésie avec 119,8 millions de dollars, l'Inde avec 107,1 millions de dollars, le Pakistan avec 101,6 millions de dollars, l'Afghanistan avec 78,3 millions de dollars et le Bangladesh avec 56,4 millions de dollars. Ces deux régions ont reçu en tout 1,7 milliard de dollars, représentant 69 % de l'enveloppe globale de l'aide.

22. L'évolution sur cinq ans des contributions volontaires versées à l'UNICEF a été la suivante : 1,1 milliard de dollars en 2003, 1,5 milliard en 2004, 2,5 milliards en 2005, 2,7 milliards en 2006 et 2,9 milliards, montant record, en 2007. Entre 2006 et 2007, la hausse a été de 11 %.

#### **E. Fonds des Nations Unies pour la population**

23. Le montant des dépenses de coopération technique du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans le cadre de sa mission est passé de 392,1



millions de dollars en 2006 à 477,8 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 22 %.

24. Cette hausse notable, qui a profité aux cinq régions, a permis à l'Afrique de recevoir 129,4 millions de dollars et la région de l'Asie et du Pacifique de recevoir 79,8 millions de dollars, soit 209,2 millions de dollars au total, ou 44 % de l'enveloppe globale allouée à la coopération technique. Les cinq principaux pays bénéficiaires dans l'ordre des montants alloués ont été le Mozambique, avec 27 millions de dollars, le Soudan, avec 21,6 millions de dollars, la République démocratique du Congo, avec 13,9 millions de dollars, l'Inde, avec 13,5 millions de dollars et le Pérou, avec 12,8 millions de dollars.

25. En 2007, les contributions volontaires reçues par le FNUAP se sont élevées à 673,9 millions de dollars, soit 27 % de plus que le montant de 529,1 millions de dollars enregistré en 2006. Sur la période de cinq ans qui a commencé en 2003, elles ont atteint : 334,6 millions de dollars en 2003, 406,6 millions en 2004, 483,8 millions en 2005, 529,1 millions en 2006 et 673,9 millions en 2007.

## **F. Banque mondiale/Association internationale de développement**

26. Le Groupe de la Banque mondiale a recommencé à établir des rapports en 2006. Au lieu d'allouer des fonds expressément aux activités de coopération technique, il utilise une combinaison de prêts et de dons liés à l'aide précédant ou accompagnant des programmes et des projets de grande ampleur. Ces activités sont souvent financées au moyen de prêts au développement des connaissances et à l'innovation, de prêts d'assistance technique, de fonds de développement institutionnel et du Mécanisme d'octroi de dons pour le développement. Pour en savoir plus sur la répartition des ressources, on se reportera au tableau 23 du document DP/2008/40/Add.1.

27. Le Groupe de la Banque mondiale a signalé que ses dépenses se sont élevées à 227,2 millions de dollars au total, en augmentation de 40 % par rapport au montant de 162,3 millions de dollars enregistré pour l'année précédente. La Banque elle-même a participé à hauteur de 96,4 millions de dollars en 2007, contre 90,8 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 6 %. L'Association internationale de développement a quant à elle alloué un montant de 130,8 millions de dollars, contre 71,5 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 83 %.

## Système des Nations Unies : récapitulatif des dépenses et des contributions au titre de la coopération technique, 2003-2007

(En millions de dollars)

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>
<b>A. Dépenses</b>										
Agents d'exécution et institutions spécialisées	2 510,3	11,5	2 623,1	4,5	3 322,8	26,7	3 086,9	(7,1)	3 518,9	14,00
Budgets ordinaires	518,2	8,1	496,8	(4,1)	597,0	20,2	380,3	(36,3)	4 70,8	23,80
Fonds extrabudgétaires	1 992,1	12,4	2 126,3	6,7	2 725,8	28,2	2 706,7	(0,7)	3 048,1	12,60
PNUD	2 401,6	12,3	2 816,7	17,3	3 652,9	29,7	4 040,7	10,6	3 860,4	(4,50)
Total	1 737,0	16,3	2 017,2	16,1	2 535,1	25,7	2 798,4	10,4	2 797,3	(0,04)
Ressources ordinaires	398,0	11,6	421,0	17,8	490,3	16,5	532,6	8,6	536,7	0,80
Gouvernement : participation aux coûts et contributions	1 034,9	19,9	1 081,7	0,3	1 186,2	9,7	1 423,0	20,0	1 286,6	(9,60)
Participation des tiers aux coûts	304,0	11,4	514,5	67,9	858,6	66,9	842,7	(1,85)	974,0	15,60
Fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	664,6	3,0	799,6	20,3	1 117,8	39,8	1 242,3	11,1	1 063,2	(14,40)
FNUAP	272,9	(12,7)	317,6	16,4	388,0	22,1	392,1	1,1	477,8	21,80
UNICEF	1 208,0	15,7	1 343,6	11,2	1 960,4	45,9	2 070,3	5,6	2 446,5	18,20
PAM	3 275,3	105,7	2 899,6	(11,5)	2 892,4	(0,2)	2 665,0	(7,9)	2 753,3	3,30
Groupe de la Banque mondiale <sup>b</sup>	374,5	–	271,6	(27,5)	336,6	23,9	162,3	(51,8)	227,2	40,00
Banque mondiale	156,1	–	42,5	(72,8)	70,0	64,7	90,8	29,7	96,4	6,20
Association internationale de développement	218,4	–	229,1	4,9	266,6	16,4	71,5	(73,2)	130,8	82,90
Autres sources	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (dépenses) à l'exclusion du Groupe de la Banque mondiale	9 668,1	31,7	10 000,6	3,4	12 216,6	22,2	12 255,1	0,3	13 057,0	6,50
<b>B. Contributions</b>										
Organismes – ressources extrabudgétaires	2 577,2	32,0	2 575,7	(0,1)	3 574,5	24,1	3 482,2	(2,6)	4 097,9	17,70
Total pour les contributions bilatérales	1 806,4	31,3	2 038,9	12,9	2 841,1	37,4	2 278,4	(19,8)	3 033,7	33,10
Pays/territoires	1 384,0	28,7	1 567,1	13,2	2 354,7	50,3	1 733,8	(26,4)	2 247,8	30,00
ONG	188,7	90,0	207,8	10,1	167,2	(38,9)	193,6	15,8	437,0	126,00
Autofinancement	233,7	16,2	264,0	13,0	319,2	20,9	351,0	10,0	348,9	(0,80)
Total pour les contributions multilatérales	770,8	33,7	536,8	(30,4)	733,4	(26,5)	1 203,8	64,1	1 064,2	(11,60)

	2003		2004		2005		2006		2007	
	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>	Montant	Pourcentage <sup>a</sup>
Système des Nations Unies	549,4	33,5	278,1	(49,4)	357,5	(37,8)	291,2	(18,6)	523,8	80,00
Autres organismes	221,4	34,2	258,7	16,8	375,9	(14,3)	912,6	142,8	540,4	(41,00)
PNUD (contributions volontaires)	762,4	15,0	833,4	9,3	914,5	8,4	916,3	0,2	1 108,2	20,90
FNUAP (contributions volontaires)	334,6	7,2	406,6	21,5	483,8	19,0	529,1	9,4	673,9	27,40
UNICEF (contributions volontaires)	1 099,8	24,3	1 460,8	32,8	2 540,5	73,9	2 652,4	4,4	2 945,1	11,00
PAM (contributions volontaires)	2 471,2	52,4	1 898,7	(23,2)	2 572,6	35,5	2 741,0	6,5	2 847,3	3,90

<sup>a</sup> Indique l'augmentation ou la diminution en pourcentage par rapport à l'année précédente.

<sup>b</sup> Après une interruption de deux ans, la Banque mondiale a communiqué des données pour 2003.

*Note* : Les données relatives aux contributions se rapportent aux contributions volontaires des États Membres. Celles-ci ne représentent qu'une partie des recettes totales. Dans le cas du PNUD, les autres éléments de recettes sont la participation aux coûts, les fonds et fonds d'affectation spéciale, les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs, les activités extrabudgétaires et les accords de services de gestion. Dans le cas de l'UNICEF, les autres éléments de recettes comprennent les diverses sources de financement privées, les arrangements entre organisations et les recettes diverses.